

Séance du 27 août 2024

Nombre de conseillers municipaux : 23
En exercice : 23
Ayant pris part à la délibération : 17

Date de la convocation : 12/06/2025
Date d'affichage : 12/06/2025
Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le :

L'an deux mil vingt-cinq et le 17 juin, le conseil municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Patrice MARTIN, maire.

Présents : Monsieur AUBERT Jacques, Monsieur BEAUDOIN Jean-Luc, Monsieur DUVAL Patrick, Madame GIBEAU Hélène, Madame LACAM Stéphanie, Madame LAFOSSE Anne Mary, Monsieur LE FOLL Alain, Monsieur LEBON Nicolas, Madame LENORMAND Rose-Marie, Madame MARIE DIT ASSE Chrystelle, Monsieur MARTIN Patrice, Madame MORIN Laurence, Monsieur ROUSSEAUX Pierre, Monsieur SCHACHER Christophe, Madame VILLAIN Marie-Agnès,

Absents excusés : Madame ANFRAY Virginie, Monsieur BOHEME Alain donne pouvoir à M. AUBERT Jacques, Monsieur FOISSIER Vincent, Monsieur HUBERT Benoît, Madame JEANNE Marie-Pierre donne pouvoir à Mme LACAM Stéphanie, Madame GOULAY Martine, Madame MARIE Christelle, Monsieur TURPIN Laurent,

Secrétaire de séance : Monsieur AUBERT Jacques,

Objet : Créations de postes

Délibération 37/2025

Afin de répondre aux nécessités de services, il convient de :

- Créer un poste d'Adjoint technique principal de 1^e classe (catégorie C) à temps non-complet (22 heures hebdomadaires) au tableau des effectifs des emplois permanents,
- Créer un poste d'Adjoint technique principal de 1^e classe (catégorie C) à temps non-complet (22 heures hebdomadaires) au tableau des effectifs des emplois permanents,
- Créer un poste d'Adjoint technique principal de 1^e classe (catégorie C) à temps complet (35 heures hebdomadaires) au tableau des effectifs des emplois permanents,
- Créer un poste rédacteur principal 1^{ère} classe (catégorie B) à temps non-complet (22 heures hebdomadaires) au tableau des effectifs des emplois permanents,
- Créer un poste d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) principal 1^{ère} classe (catégorie C) à temps non-complet (29,58 heures hebdomadaires annualisées)
- Créer un poste d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) principal 2^{ème} classe (catégorie C) à temps non-complet (29,58 heures hebdomadaires annualisées)

Les tableaux des effectifs seront modifiés en conséquence.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide de créer :

- Un poste d'Adjoint technique principal de 1^e classe (catégorie C) à temps non-complet (22 heures hebdomadaires) au tableau des effectifs des emplois permanents,
- Un poste d'Adjoint technique principal de 1^e classe (catégorie C) à temps non-complet (22 heures hebdomadaires) au tableau des effectifs des emplois permanents,
- Un poste d'Adjoint technique principal de 1^e classe (catégorie C) à temps complet (35 heures hebdomadaires) au tableau des effectifs des emplois permanents,
- Un poste rédacteur principal 1^{ère} classe (catégorie B) à temps non-complet (22 heures hebdomadaires) au tableau des effectifs des emplois permanents,
- Un poste d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) principal 1^{ère} classe (catégorie C) à temps non-complet (29,58 heures hebdomadaires annualisées)
- Un poste d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) principal 2^{ème} classe (catégorie C) à temps non-complet (29,58 heures hebdomadaires annualisées)

Accusé de réception en préfecture
014-200043391-202500195137-2025-06
Date de télétransmission : 24/06/2025
Date de réception préfecture : 24/06/2025

De modifier les tableaux des effectifs en conséquence ;

D'inscrire au budget les crédits correspondants.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

DECIDE : d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme, le 19 juin 2025

Le Maire



La secrétaire

J. AUBERT